Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260519-202630_DELIB-DE

DELIBERATION
DESIGNATION CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL PORTUAIRE

COMMUNE HOEDIC

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation
05 mai 2026

Date d'affichage

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11

- présents : 8
- votants : 11

L'an deux mil VINGT SIX le 11 mai

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire.

Etaient présents:

MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc .ALLANIC Christian. BLANCHET Julien. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan
MMES. BLANCHET Veronique. CHERON Béatrice. LE PALMEC Valérie. MALAMITSAS Véronique. MOISDON Emilie

Absents : LE SCOARNEC Goustan, pouvoir à M. BLANCHET Julien
DESTREHEM Hadrien, pouvoir à M. CHIFFOLEAU Jean Luc
MALAMITSAS Véronique, pouvoir à LEMOINE Michel

Formant la majorité des membres en exercice

A été élue secrétaire : MME MOISDON Emilie

Vu les articles R 5314-14 et R 5314-21 ss du code des transports,

M. Allanic Christian (titulaire) et M. Blanchet Julien (suppléant), ont été désigné comme représentants au conseil portuaire.
Adopté à l'unanimité.

MAIRIE DE HOEDIC (MORBIHAN)

Le Maire,

Fait et délibéré à Hoëdic le 11 mai 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 12 mai 2026